

Compte rendu de la session d'hiver 2010

Le Conseil des Etats a largement débattu du financement du domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (domaine FRI) le 2 décembre 2010. La discussion a porté sur une motion du conseiller aux Etats radical Felix Gutzwiller et sur un postulat de son homologue socialiste Anita Fetz sur le domaine FRI (voir Objets traités en plénum). Les membres du Conseil des Etats ont souligné l'importance décisive de la formation et de la recherche et insisté sur le fait qu'une stratégie sur le long terme doit être la base du financement et non l'inverse. Les sénateurs ont évoqué la sécurité de la planification comme un élément essentiel pour les hautes écoles. Ils ont aussi souligné l'importance des investissements dans le domaine FRI pour maintenir la recherche et l'innovation suisse à la pointe au niveau international. Ce débat au Conseil des Etats est un signal positif pour la formation et la recherche en Suisse.

Les Chambres fédérales ont traité d'autres objets du domaine FRI durant la session d'hiver, du 29 novembre au 17 décembre 2010. Vous trouverez ci-dessous une vue d'ensemble des interventions traitées en plénum, nouvellement déposées ou auxquelles le Conseil fédéral a répondu depuis la dernière session. Une liste comprenant l'ensemble des objets FRI se trouve sur le site internet de FUTURE dans la rubrique «Objets parlementaires».

Objets traités en plénum

Budget 2011: le Domaine des EPF obtient le même montant qu'en 2010

Lors du débat sur le budget 2011, le Parlement a renoncé à effectuer une coupe de 1,7 million de francs dans le budget du Domaine des EPF. Il a suivi deux propositions de la conseillère nationale Josiane Aubert (PS) et du conseiller national Jacques Neirynck (PDC). Par cette coupe, le Conseil fédéral entendait contrebalancer la compensation du renchérissement, fixée trop haut. Le Domaine des EPF obtiendra donc en 2011 les mêmes subventions qu'en 2010.

Le Parlement a par contre rejeté trois autres propositions de Josiane Aubert et de Jacques Neirynck visant à combattre les coupes budgétaires prévues pour le Fonds national suisse (FNS), les universités cantonales et l'Agence pour la promotion de l'innovation (CTI).

{Procès-verbal Cn 30.11.10} {Procès-verbal CdE 06.12.10} {Procès-verbal Cn 09.12.10} {Procès-verbal CdE 13.12.10}

Une vue d'ensemble sur la stratégie et les moyens pour le domaine FRI

Le Conseil des Etats a traité le 2 décembre 2010 une motion (10.3521) du conseiller aux Etats Felix Gutzwiller (PLR. Les Libéraux-Radicaux) ainsi qu'un postulat (10.3495) de la conseillère aux Etats Anita Fetz (PS, voir l'introduction). Le Conseil des Etats a accepté le postulat. Celui-ci demande au Conseil fédéral d'établir un panorama du financement et de la stratégie dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) de 2011 à 2016. Le Conseil fédéral va maintenant voir si le programme d'allégement budgétaire 2003/2004 et le programme de consolidation 2012/2013 ont occasionné, pour la formation et la recherche, un retard financier nécessitant d'être comblé. Felix Gutzwiller a retiré sa motion.

{Procès-verbal CdE 02.12.10}

La Chambre basse accepte deux initiatives sur les bourses

Le 16 décembre 2010, le Conseil national a approuvé deux initiatives sur les bourses. L'initiative du canton de Soleure (07.308) vise une harmonisation du système de bourses sur le plan national. L'initiative parlementaire 09.497 de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) réclame de la Confédération qu'elle alloue des bourses d'études favorisant la mobilité des étudiants. Les deux projets ont été transmis au Conseil des Etats. Ce dernier a déjà traité et rejeté l'initiative du canton de Soleure à la session de printemps 2010.

{Procès-verbal Cn 16.12.10}

Le National rejette le taux de TVA unique

Le 15 décembre 2010, le Conseil national a renvoyé au Conseil fédéral la partie B de la révision de la Loi sur la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). En plus d'un taux unique de 6,2%, la réforme prévoyait de supprimer la plupart des exceptions d'imposition, dont faisait partie notamment la formation. Cette suppression aurait engendré pour les hautes écoles des coûts annuels supplémentaires de 230 millions de francs. La Chambre basse a demandé au Conseil fédéral de lui proposer un nouveau projet de révision qui maintient la formation hors du champ de la TVA.

{Procès-verbal Cn 15.12.10}

La Suisse peut participer à XFEL, laser européean à rayons X

Après le Conseil des Etats, le Conseil national a approuvé le 14 décembre 2010 la participation de la Suisse à la construction et à l'exploitation du laser européen à électrons libres XFEL (10.047). La Suisse peut ainsi prendre pleinement part à ce projet. Elle y contribuera notamment par un montant de 27 millions de francs d'ici 2015.

{Procès-verbal Cn 14.12.10}

Favoriser la recherche dans les entreprises par des incitations fiscales

Le 9 décembre 2010, le Conseil national a accepté une motion (08.3853) du groupe libéral-radical chargeant le Conseil fédéral d'examiner quelles mesures fiscales seraient susceptibles d'encourager les activités de recherche et de développement dans les entreprises. Le National a par ailleurs approuvé un postulat (10.3894) de sa Commission de l'économie et des redevances (CER-N). Celui-ci exige que le Conseil fédéral explique quelles seront, parmi ces incitations financières, celles qui ne porteront pas préjudice aux PME, dont les budgets consacrés à la recherche sont généralement moins élevés que ceux des grandes entreprises.

{Procès-verbal Cn 09.12.10}

Analyser l'afflux d'étudiants étrangers dans les hautes écoles suisses

Le Conseil fédéral doit se pencher sur l'afflux d'étudiants étrangers dans les hautes écoles suisses et établir un rapport montrant comment piloter cette évolution de façon efficace et judicieuse sur le plan de la politique de la formation. Le Conseil des Etats a accepté le 2 décembre 2010 un postulat en ce sens (10.3764) du conseiller aux Etats Ivo Bischofberger (PDC).

{Procès-verbal CdE 02.12.10}

Objets auxquels le Conseil fédéral a répondu

Fixer un nombre minimal de places pour l'admission aux facultés de médecine

Motion 10.3886 de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSECN). Le Conseil fédéral a recommandé d'accepter la motion le 10 décembre 2010.

Sécurité et déclaration des nanoparticules

Interpellation 10.3825 de la conseillère nationale Maya Graf (Verts). Le Conseil fédéral a répondu le 3 décembre 2010.

{Réponse du Conseil fédéral}

Maîtriser efficacement et judicieusement l'afflux d'étudiants étrangers

Postulat 10.3812 du conseiller national Gerhard Pfister (PDC). Le Conseil fédéral a recommandé d'accepter le postulat le 24 novembre 2010.

Flux financiers à destination des EPF

Interpellation 10.3869 du conseiller aux Etats Ivo Bischofberger (PDC). Le Conseil fédéral a répondu le 24 novembre 2010.

{Réponse du Conseil fédéral}

Améliorer l'encouragement de la relève dans le domaine des sciences

Postulat 10.3774 de la conseillère nationale Barbara Schmid-Federer (PDC). Le Conseil fédéral a recommandé d'accepter le postulat le 17 novembre 2010.

Une stratégie pour l'infrastructure de recherche dans les hautes écoles

Postulat 10.3733 de la conseillère nationale Brigitte Häberli-Koller (PDC). Le Conseil fédéral a recommandé d'accepter le postulat le 17 novembre 2010.

Préserver le niveau élevé des hautes écoles suisses

Interpellation 10.3771 de la conseillère nationale Kathy Riklin (PDC). Le Conseil fédéral a répondu le 17 novembre 2010.

{Réponse du Conseil fédéral}

Financement de la recherche dans les domaines santé, social et arts des HES

Interpellation 10.3726 du conseiller aux Etats Hans Altherr (PLR. Les Libéraux-Radicaux). Le Conseil fédéral a répondu le 17 novembre 2010.

{Réponse du Conseil fédéral}

Transparence des statistiques de la formation

Interpellation 10.3803 de la conseillère nationale Brigitte Häberli-Koller (PDC). Le Conseil fédéral a répondu le 17 novembre 2010.

{Réponse du Conseil fédéral}

Consolider le financement des places dans le programme Erasmus

Interpellation 10.3806 de la conseillère nationale Margret Kiener Nellen (PS). Le Conseil fédéral a répondu le 17 novembre 2010.

{Réponse du Conseil fédéral}

Nouveaux objets déposés

Message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour l'année 2012

Le Conseil fédéral a publié le Message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2012 (message FRI, 10.109) le 3 décembre 2010. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) le traitera pour la première fois les 20 et 21 janvier 2011.

Respect de la liberté de la recherche dans les institutions bénéficiant de fonds fédéraux

Interpellation 10.4167 du conseiller aux Etats Luc Recordon (Verts). Déposée le 17 décembre 2010.

Warum bekämpft die ETH-Architekturabteilung das innovativste Technologiegewerbe?

Interpellation 10.4129 du conseiller national Peter Malama (PLR. Les Libéraux-Radicaux). Déposée le 17 décembre 2010.

OFS. Assurer la liberté de la recherche

Interpellation 10.4012 de la conseillère nationale Josiane Aubert (PS). Déposée le am 16 décembre 2010.

Warum unterwandert eine ETH-Abteilung die Energiepolitik des Bundes?

Interpellation 10.4058 du conseiller national Reto Wehrli (PDC). Déposée le 16 décembre 2010.

Taux de réussite des études en Suisse: de quelles données l'OFS dispose-t-il?

Question 10.1122 de la conseillère nationale Sylvie Perrinjaquet (PLR. Les Libéraux-Radicaux). Déposée le 16 décembre 2010.

Organisation des HES en Suisse

Interpellation 10.3945 du conseiller national Lieni Füglistaller (UDC). Déposée le 9 décembre 2010.

Reproches du Fonds national suisse à l'Université et à l'Hôpital universitaire de Zurich

Interpellation 10.3924 du conseiller national Daniel Vischer (Verts). Déposée le 7 décembre 2010.

Contingents pour les travailleurs hautement spécialisés en provenance d'Etats tiers

Interpellation 10.3920 de la conseillère nationale Elisabeth Schneider-Schneiter (PDC). Déposée le 6 décembre 2010.

Ansturm ausländischer Studenten an unsere Hochschulen

Interpellation 10.3903 du groupe de l'Union démocratique du centre. Déposée le 1^{er} décembre 2010.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles.

Avec nos meilleures salutations,
Réseau FUTURE
Coordination et communication
Claude Comina
claude.comina@netzwerk-future.ch
Sarah Camenisch

sarah.camenisch@netzwerk-future.ch

Contact

Réseau FUTURE Münstergasse 64/66, 3011 Berne Tél. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47 info@netzwerk-future.ch

Le réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

21 décembre 2010